

HONORAIRES DE L'AGENCE

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

- Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Année de référence : 2014. Actualisé le 1^{er} janvier 2017

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 12 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3 € TTC

LOCATION HABITATION

Location vide et meublée

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	12 €/m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 €/m ² TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	/
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	9 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (en cas de gestion locative concomitante à un mandat de location)	8 % TTC du loyer annuel hors charges En cas de gestion locative
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 €/m ² TTC

GESTION LOCATIVE

		SERVICE DE BASE		SERVICE PLUS		SERVICE PREMIER	
		Versement mensuel		Versement mensuel		Versement mensuel	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Loyer Mensuel	Jusqu'à 1200 €	6.50 %	7.80 %	7.50 %	9.00 %	8.00 %	9.60 %
	Plus de 1200 €	6.00 %	7.20 %	7.00 %	8.40 %	7.50 %	9.00 %

Assurance Garantie Loyers Impayés	1.90 % TTC ou 2.10 % TTC
-----------------------------------	--------------------------

Barème Annexe Gestion Locatives (tarif en euros)

	HT	TTC
Gestion financière complémentaire (par bien loué)	76.67	92.00
Déclaration fiscale (par bien loué)	38.33	46.00
GESTION TECHNIQUE		
Petit entretien, entretien courant et travaux effectués en urgence jusqu'à 1500 €	33.33	40.00
GESTION TECHNIQUE		
Petit entretien, entretien courant et travaux effectués en urgence jusqu'à 1500 €	75.00	90.00
GESTION DES SINISTRES		
- gestion administrative et financière (par dossier)	38.33/h	46.00/h
- expertise (temps passé)	38.33/h	46.00/h
RECOUVREMENT, PRE-CONTENTIEUX et CONTENTIEUX		
- Lettre recommandée	7.58	9.10
- Commandement de payer (article 81)	38.33	46.00
- assignation et obtention du titre exécutoire	76.67	92.00

- recouvrement amiable (pourcentage des sommes encaissées)	5 %	6 %
- mise en œuvre du titre exécutoire et exécution	76.67	92.00
GESTION TECHNIQUE – Gros entretien et travaux supérieurs à 1500 euros (de l'étude à la réalisation – pourcentage sur montant des travaux)	5 %	5.98 %
AUTRES PRESTATIONS		
Prestations particulières		
- directeur administration de biens	53.33/h	64.00/h
- gestionnaire administration de biens	30.83/h	37.00/h
- assistante-secrétaire administration de bien	23.33/h	28.00/h
- gestion des indivisions (par co-indivisaire) sur honoraires	5%	6 %